

CER SAINT GELY DU FESC

Enjeux de la formation et conditions de passage des épreuves théoriques code

ces documents sont mis à disposition du public sur simple
demande sur le site

<https://www.auto-ecole-cer-saint-gely.com/>

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :



TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Validité

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.

Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.

LES THÈMES ABORDÉS

Thèmes génériques

- La circulation routière
- La route
- Le conducteur
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement
- Prendre et quitter sont véhicule
- Les autres usagers
- Les premiers secours
- La sécurité des passagers et du véhicule

Thèmes spécifiques « Groupe Lourd »

Les thèmes abordés sont identiques avec des précisions liées à l'utilisation d'un ensemble tracté tels que :

- Chargement – surcharge
- Le dépassement et le croisement
- Conduite en montagne ou zones accidentées
- Dynamique du véhicule
- Angle mort, porte-à-faux...Etc

Thèmes spécifiques permis Moto

Les thèmes abordés sont identiques avec des précisions liées à la pratique du 2 roues tels que :

- Port du passager
- chargement de la moto
- Conduite selon les conditions météo
- effet gyroscopique, .. Etc



LES ENJEUX DES FORMATIONS AUX PERMIS DE CONDUIRE

La phase de pratique peut débuter pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Groupe Lourd et Permis motos A1 et A2 :

Les cours pratiques sont généralement collectifs avec l'avantage d'un partage d'expérience et toujours accompagnés par un enseignant diplômé

Permis Voiture :

Les cours pratiques peuvent être collectifs (conditions en agence)
Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant.
Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS QUELQUE SOIT LE VÉHICULE UTILISÉ.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'examen blanc sera effectué.**

